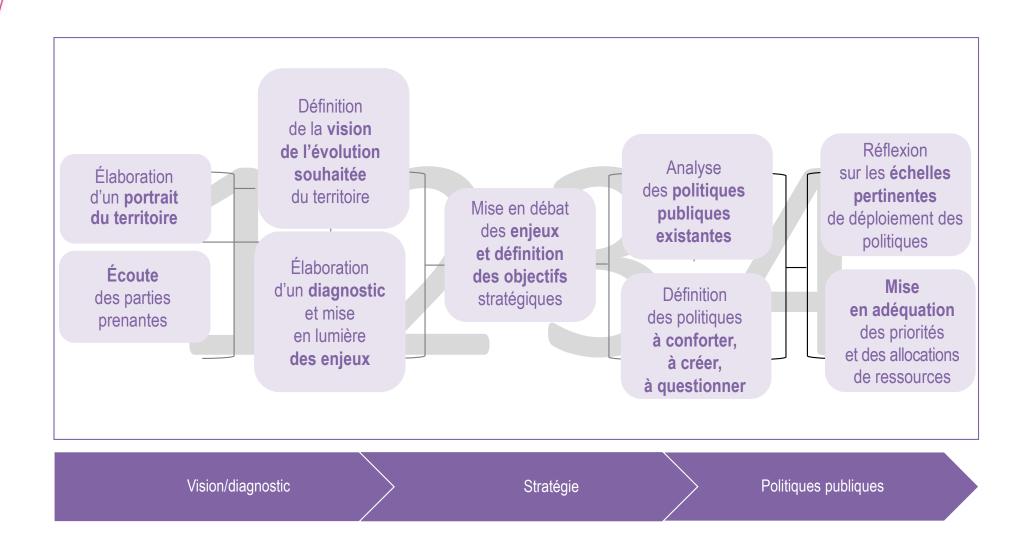




Rappel de la démarche d'élaboration du Projet de Territoire





Étape 1 : l'élaboration du portrait de territoire

Élaboration d'un **portrait** du territoire

Écoute des parties prenantes

Définition de la **vision** de l'évolution souhaitée du territoire

Élaboration d'un diagnostic et mise en lumière des enjeux

Mise en débat des enjeux et définition des objectifs stratégiques

Analyse des politiques publiques existantes

Définition des politiques à conforter, à créer, à questionner

Réflexion sur les **échelles** pertinentes de déploiement des politiques

> Mise en adéquation des priorités et des allocations de ressources



1- La mise en situation du territoire

Un territoire composé majoritairement de communes rurales et d'espaces très peu denses...

38 communes classées dans la catégorie des espaces ruraux à habitat très dispersé

18 communes classées dans la catégorie des espaces ruraux à habitat dispersé **3 communes**, Laragne-Montéglin, Val Buëch-Méouge et Serres, classées dans la catégorie des **bourgs ruraux** 1 seule commune, Sisteron, classée dans la catégorie des petites villes

... mais un territoire fortement polarisé par Sisteron

30,3 % de la population habite à Sisteron

46,9 % des emplois localisés à Sisteron

50,6 % de la population dans l'aire d'attraction de Sisteron

52,16 % de la population dans le bassin de vie de Sisteron

21,5 % de la population dans l'aire d'attraction de Laragne-Montéglin **23,9** % de la population hors de l'aire d'attraction d'une ville

Un territoire organisé autour de 3 bassins de vie...

Le bassin de vie de Sisteron composé de 27 communes dont 17 intégrées au périmètre communautaire

Le bassin de vie de Laragne-Montéglin composé de 24 communes toutes intégrées au périmètre communautaire

Le bassin de vie de Veyne composé de 40 communes dont 17 intégrées au périmètre communautaire, y compris Serres

... et de 2 zones d'emploi

La zone d'emploi de Digne-les-Bains qui regroupe 123 communes dont 25 communes de l'EPCI et 57,59 % de la population

La zone d'emploi de Gap qui regroupe 125 communes dont 30 communes de l'EPCI et 41 % de la population 3 communes, Laborel, Lachau et Villeboisles-Pins, sont situées dans la zone d'emploi de Valréas

Une concentration de l'emploi, mais une dilution de l'habitat



2- La dynamique démographique et la structure des ménages

Une dynamique démographique portée par le solde migratoire

Une progression de la population de 0,45 % par an

Une progression supérieure à la moyenne des Hautes-Alpes (+ 0,09 %) et des Alpes de Haute-Provence (+ 0,39 %) Une progression de la population portée par le solde migratoire (+ 0,91 % par an)

Un solde naturel négatif (-0,46 % par an)

Des dynamiques démographiques très contrastées selon les communes

Une surreprésentation des ménages d'une personne et des ménages sans enfants

Une part des ménages composés d'une seule personnes de 41,1 % pour une moyenne nationale de 37,4 % Une part des ménages composés d'un couple sans enfants de 29,8 % pour une moyenne nationale de 26,0 % Une part des ménages composés d'un couple avec enfant(s) de 18,4 % pour une moyenne nationale de 24,8 % 9,3 % de familles monoparentales (moyenne de 10 %)

Une taille moyenne des ménages de 2 occupants par résidence principale pour une moyenne nationale de 2,3

Une population déséquilibrée au niveau générationnel et un vieillissement accéléré de la population

Un indice de vieillissement de 152 (152 personnes de plus de 65 ans pour 100 personnes de moins de 20 ans) très supérieur à la moyenne nationale (84)

Un indice de jeunesse de 51 (51 personnes de moins de 20 ans pour 100 personnes de plus de 60) très inférieur à la moyenne nationale (91)

Une forte augmentation des personnes de plus de 65 ans entre 2009 et 2020 (+ 1 517 personnes)

Une part des personnes de 75 ans et plus vivant seules (44,9 %) supérieure à la moyenne nationale (42,5 %)





Un territoire qui bénéficie d'un très bon indicateur d'emploi...

Un indicateur de concentration d'emploi (nombre d'emplois/ nombre d'actifs) de 104,8 Un indice de dépendance économique de 126 (126 inactifs pour 100 actifs) pour une moyenne nationale de 101

... mais une évolution d'emploi légèrement négative

Une perte modérée d'emploi entre 2014 et 2020 (0,15 %/an)

Un poids de l'emploi dans le tertiaire (70 %) inférieur à la moyenne nationale (79,2 %), mais en progression

Un poids important de l'emploi dans l'agriculture (10,3 %) en progression

Un poids de l'emploi dans l'industrie proche de la moyenne (13 %/11,8 %) et en diminution

Une majorité d'emplois dans le tertiaire et une surreprésentation de l'emploi dans l'agriculture

70 % du total des emplois sont des emplois dans le tertiaire (moyenne nationale de 79,2 %)

10,3 % des emplois dans l'agriculture (moyenne nationale de 2,5 %)

13 % des emplois dans l'agriculture (moyenne nationale de 11,8 %)

Un taux de création d'entreprises inférieur à la moyenne nationale

Un taux de 13,5 % par an pour une moyenne nationale de 17.5 %

Un taux supérieur à la moyenne nationale dans les activité financières et l'assurance

Un taux inférieur à la moyenne nationale et la moyenne du territoire dans l'industrie, la construction, le commerce et la restauration

Des actifs qui travaillent encore beaucoup dans leur commune de résidence et dans le territoire

49,2 % des actifs travaillent dans leur commune de résidence pour une moyenne nationale de 32,6 %

74,5 % des actifs travaillent dans le périmètre communautaire

7,9 % des actifs travaillent dans la CA Gap Tallard Durance et 5,34 % travaillent dans la CA Provence Alpes Agglomération





4- La dynamique sociale

Une surreprésentation des retraités et un déficit de cadres et de professions intellectuellement supérieures

Une part des retraités dans l'ensemble des CSP de 36,2 % pour une moyenne nationale de 26,9 %

Une part des cadres et professions intellectuellement supérieures de 4 % pour une moyenne nationale de 9,7 %

Un indice de dépendance économique de 126 (126 inactifs pour 100 actifs) pour une moyenne nationale de 101

Une part des revenus d'activité très inférieure à la moyenne nationale

Une part des revenus d'activité de 55,7 % (moyenne nationale de 76,3 %)

Une part des pensions, retraites et rentes de 40,6 % (moyenne 28,4 %)

Une sous-représentation des diplômés de l'enseignement supérieur

23,4 % de diplômés de l'enseignement supérieur (bac +2 et plus) pour une moyenne nationale de 30,9 %

5,9 % de diplômés bac +5 et plus pour une moyenne nationale de 10,6 %

29,2 % de titulaire d'un CAP ou BEP pour une moyenne nationale de 24,9 %

Des taux de chômage élevés chez les non-diplômés

Un taux de chômage de 24 % chez les non-diplômés pour une moyenne du territoire de 10,5 %

Un taux de chômage de 7,7 % chez les diplômés bac +5 et plus pour une moyenne du territoire de 10,5 %

Une population socialement homogène, mais des revenus inférieurs à la moyenne nationale

Un revenu médian par UC de 20 500 € pour une moyenne nationale de 22 400 €

Un premier décile par UC à 11 060 € pour une moyenne nationale de 11 910 €

Un neuvième décile par UC à 34 490 € pour une moyenne nationale de 39 920 €

Un rapport interdécile de 3,1

Un taux de pauvreté supérieur à la moyenne nationale et concentré dans les villes

Un taux moyen de 18 % (moyenne 15 %)

Un taux chez les moins de 30 ans de 25,7 % (22,4 %)

Un taux chez les locataires de 29,9 % (27,5 %)





Un parc de logement dominé par la maison individuelle et les logements de grande taille

Un parc composé à 69,4 % de maisons individuelles pour une moyenne nationale de 54,9 %

63,5 % de logements de 4 pièces et plus pour une moyenne nationale de 60,1 %

Un pourcentage de propriétaires supérieur à la moyenne nationale et un déficit de locatif social

60,1 % de propriétaires de leur résidence principale contre une moyenne nationale de 57,6 %

8,2 % d'occupants d'un logement à loyer modéré contre une moyenne nationale de 14,6 %

Une concentration importante des résidences principales

55,34 % des résidences principales concentrées dans 4 communes (Sisteron, Laragne-Montéglin, Serre et Val-Buëch-Méouge)

Des communes qui ont clairement une vocation touristique

11 communes ont un pourcentage de résidences secondaires supérieur à 50 % de leur parc et 11 autres supérieur à 40 %

Une production de logements qui reste soutenue, mais...

1,57 logement supplémentaire par ménage supplémentaire entre 2009 et 2020

Une évolution des résidences principales inférieure à l'évolution des ménages

0,99 résidence principale supplémentaire pour 1 ménage supplémentaire entre 2009 et 2020

Un nombre de résidences secondaires et de logements occasionnels stable

Une augmentation très importante du nombre de logements vacants (+ 553)

39,83 % du parc touché par les dispositions de la loi « Climat et Résilience » sur le ZEN



6- Les équipements et services

Globalement, un bon niveau d'équipements et de services, mais concentré géographiquement

| | Sisteron | Laragne | Serre | | |
|-----------|---|--|---|--|--|
| Commerces | 16,8 établissements pour 1 000 habitants pour une moyenne de la strate de 7,8 | 11,9 établissements pour 1 000 habitants pour une moyenne de la strate de 6,9 | 10,9 établissements pour 1 000 habitants pour une moyenne de la strate de 6,9 | | |
| Services | 18,7 établissements pour 1 000 habitants pour une moyenne de la strate de 15 | 14,7 établissements pour 1 000 habitants pour une moyenne de la strate de 14,2 | 18,7 établissements pour 1 000 habitants pour une moyenne de la strate de de 14,2 | | |

Un déficit de médecins généralistes et des difficultés d'accès à la médecine du quotidien

Un indicateur d'Accessibilité Potentielle Localisée (APL) de 3 pour une moyenne nationale de 3,9

Un bon niveau d'équipements pour le sport et la culture

50,99 équipements pour 10 000 hts pour la gamme de proximité pour une moyenne nationale de 19,71

10,76 équipements pour 10 000 hts pour la gamme intermédiaire pour une moyenne nationale de 5,17

1,99 équipements pour 10 000 hts pour la gamme supérieure pour une moyenne nationale de 1,09

Un bon niveau d'équipements pour le primaire et le secondaire, mais un territoire en déficit pour les formation post bac

Une part significative du territoire non couverte par la fibre

Une offre de transports en commun et de TAD limitée et fragile





Une dissociation importante des fonctions (concentration de l'emploi, mais une dilution de l'habitat)

En 1975, Sisteron, Laragne-Montéglin et Serres concentrent 58 % de la population. **Aujourd'hui, les 3 communes concentrent 45 % de la population**

En 1975, les 3 communes concentrent 63 % des emplois. Aujourd'hui, elles en concentrent 69 %

En 1975, Sisteron concentre 38 % des emplois du territoire. **Aujourd'hui, Sisteron en concentre 47,9** %

Un aménagement encore dominé par les logiques d'extension et une consommation foncière qui reste élevée

147 ha d'ENAF consommés entre 2009 et 2020, 45,82 % pour l'habitat, 40,12 % pour l'activité

75 % de la consommation foncière en extension, 25 % de la consommation foncière en densification

600 m² d'ENAF consommés pour 1 logement supplémentaire

Une forte dépendance à la voiture individuelle

87,2 % des ménages ont au moins 1 voiture, 37,2 % ont 2 voitures ou plus

78,7 % des déplacements domicile-travail effectués en voiture, 2 % en TC, 1,5 % en vélo

Les déplacements routiers, premier secteur émetteur de GES du territoire

Une production d'énergie forte, mais qui bénéficie peu au territoire

Une ressource en eau qui se fragilise face à l'évolution du climat

Un territoire à risque et des risques qui s'accentuent du fait du réchauffement climatique





Les questionnements que génère le portrait de territoire

- Un territoire composé majoritairement de communes rurales...
- ... et d'espaces très peu denses.
- mais une population fortement polarisée par les villes et notamment Sisteron
- Un territoire qui s'inscrit principalement dans 2 zones d'emploi spécialisées dans le tourisme.
- ... et qui s'organise autour de 3 bassins de vie
- · Une dispersion de l'habitat et une concentration des emplois
- Une majorité d'actifs qui travaillent à l'intérieur du périmètre communautaire
- Une évolution de la population positive portée par le solde migratoire
- Une population plus âgée que l'ensemble des movennes (nationale, régionales, départementales)
- Une vieillissement de la population qui s'accélère
- Des dynamiques démographiques différentes selon les communes
- Une surreprésentation des ménages sans enfants et notamment des ménages composés d'une seule personne
- Une taille moyenne des ménages inférieure à la moyenne nationale
- Une part des + de 75 ans vivant seuls légèrement supérieure à la moyenne nationale
- Une surreprésentation des retraités et une sous-représentation des cadres et professions intellectuelles supérieures
- Une sous-représentation des diplômés de l'enseignement supérieur
- Des taux de chômage élevés chez les non-diplômés
- Une population socialement homogène, mais des revenus inférieurs à la moyenne nationale
- · Une part des revenus d'activité très inférieure à la moyenne nationale
- Des taux de pauvreté supérieurs aux movennes nationales
- Une concentration des populations en difficulté dans les villes
- Une population davantage exposée à l'emploi précaire et au temps partiel
- Un territoire équilibré en emplois/actifs (moins de 25 % des EPCI en France)...
- mais une évolution négative de l'emploi depuis 2018.
- ... et un taux de création d'entreprises inférieur à la moyenne nationale
- Une majorité d'emplois dans le tertiaire et une surreprésentation de l'emploi dans l'agriculture
- Une économie dominée par les activités présentielles
- · Des activités présentielles qui constituent le premier gisement d'emplois nouveaux
- Une majorité d'établissements de petite taille
- · L'agriculture, un moteur économique sur l'ensemble du territoire
- Une offre commerciale étoffée, mais concentrée sur quelques pôles...
- ... des taux de vacance élevés dans le commerce de centre ville... et une concurrence non négligeable des GMS
- Un potentiel touristique important
- Une réponse aux besoins des acteurs encore largement dominée par la zone dédiée

Un questionnement sur :

- <u>Le modèle d'aménagement</u> et la transition vers une logique de mixité fonctionnelle
- Le respect de la hiérarchie
 territoriale et de la place de ville
 centre
- La limitation des concurrences internes
- La politique de l'habitat
- La politique du commerce
- La politique économique

- · 50 % des résidences principales concentrées dans 3 communes
- · Une surreprésentation de la maison individuelle, des résidences secondaires et des logements vacants
- Une évolution du parc qui ne suit pas l'évolution de la taille des ménages
- Une surreprésentation des propriétaires
- Près de 2 logements nouveaux pour 1 habitant supplémentaire entre 2008 et 2019
- Une consommation foncière par logement qui reste élevée
- Une augmentation importante du logement vacant
- Une vacance qui risque de s'accroître fortement du fait des dispositions de la loi Climat et Résilience
- · Une évolution modérée du nombre de logements sociaux
- Mais une demande faible notamment par rapport à certains territoires voisins
- · Un taux d'équipements en commerce supérieur à la moyenne nationale
- · Un déficit s'agissant de l'accès à la médecine du quotidien
- Un bon niveau d'équipements pour le primaire et le secondaire, mais un territoire en déficit pour les formation post bac
- Un bon niveau d'équipements pour le sport et la culture
- Globalement, un bon niveau d'équipements et de services, mais concentré
- Une part de surface couverte en 4G supérieure à la moyenne nationale
- Un taux de raccordement à la fibre inférieur à la moyenne nationale
- Une mobilité dominée par la voiture particulière
- · Une offre de transports en commun et de TAD limitée et fragile
- Une trame bleue comme artère du territoire
- Une forêt, des milieux semi-naturels omniprésents
- Des sites remarquables reconnus par de nombreux périmètres, mais peu de protection forte
- Une consommation d'ENAF élevée et en augmentation
- Une consommation d'ENAF liée à l'habitat et à l'économie
- · Un modèle d'aménagement encore dominé par les logiques d'extension
- Des émissions de GES en équivalent CO2 par habitant supérieures à la moyenne nationale
- Le routier, des déchets et l'agriculture ; principaux secteurs des émissions de GES
- Une ressource en eau qui se fragilise face à l'évolution du climat
- · Une production d'énergie forte, mais qui bénéficie peu au territoire
- Un territoire à risque et des risques qui s'accentuent du fait du réchauffement climatique





Les questionnements que génère le portrait de territoire

- Un territoire composé majoritairement de communes rurales...
- · ... et d'espaces très peu denses.
- mais une population fortement polarisée par les villes et notamment Sisteron
- Un territoire qui s'inscrit principalement dans 2 zones d'emploi spécialisées dans le tourisme...
- ... et qui s'organise autour de 3 bassins de vie
- · Une dispersion de l'habitat et une concentration des emplois
- Une majorité d'actifs qui travaillent à l'intérieur du périmètre communautaire
- Une évolution de la population positive portée par le solde migratoire
- Une population plus âgée que l'ensemble des movennes (nationale, régionales, départementales)
- Une vieillissement de la population qui s'accélère
- · Des dynamiques démographiques différentes selon les communes
- Une surreprésentation des ménages sans enfants et notamment des ménages composés d'une seule personne
- Une taille moyenne des ménages inférieure à la moyenne nationale
- Une part des + de 75 ans vivant seuls légèrement supérieure à la moyenne nationale
- Une surreprésentation des retraités et une sous-représentation des cadres et professions intellectuelles supérieures
- Une sous-représentation des diplômés de l'enseignement supérieur
- Des taux de chômage élevés chez les non-diplômés
- Une population socialement homogène, mais des revenus inférieurs à la moyenne nationale
- · Une part des revenus d'activité très inférieure à la moyenne nationale
- Des taux de pauvreté supérieurs aux movennes nationales
- Une concentration des populations en difficulté dans les villes
- Une population davantage exposée à l'emploi précaire et au temps partiel
- Un territoire équilibré en emplois/actifs (moins de 25 % des EPCI en France)...
- mais une évolution négative de l'emploi depuis 2018...
- ... et un taux de création d'entreprises inférieur à la moyenne nationale
- Une majorité d'emplois dans le tertiaire et une surreprésentation de l'emploi dans l'agriculture
- Une économie dominée par les activités présentielles
- Des activités présentielles qui constituent le premier gisement d'emplois nouveaux
- Une majorité d'établissements de petite taille
- · L'agriculture, un moteur économique sur l'ensemble du territoire
- Une offre commerciale étoffée, mais concentrée sur quelques pôles...
- ... des taux de vacance élevés dans le commerce de centre ville... et une concurrence non négligeable des GMS
- Un potentiel touristique important
- · Une réponse aux besoins des acteurs encore largement dominée par la zone dédiée

Un questionnement sur :

- Les modalités <u>d'adaptation de l'offre</u> <u>de logement à l'évolution de la</u> composition des ménages
- <u>L'organisation d'un parcours</u>
 <u>résidentiel</u> proposant une offre
 adaptée aux différents parcours de vie
- <u>L'accompagnement du</u>
 <u>vieillissement</u> en termes de
 logement, de services et de mobilité
- Le développement d'une offre de santé de proximité

- 50 % des résidences principales concentrées dans 3 communes
- · Une surreprésentation de la maison individuelle, des résidences secondaires et des logements vacants
- Une évolution du parc qui ne suit pas l'évolution de la taille des ménages
- Une surreprésentation des propriétaires
- Près de 2 logements nouveaux pour 1 habitant supplémentaire entre 2008 et 2019
- Une consommation foncière par logement qui reste élevée
- Une augmentation importante du logement vacant
 - Une vacance qui risque de s'accroître fortement du fait des dispositions de la loi Climat et Résilience
- · Une évolution modérée du nombre de logements sociaux
- Mais une demande faible notamment par rapport à certains territoires voisins
- Un taux d'équipements en commerce supérieur à la moyenne nationale
- Un déficit s'agissant de l'accès à la médecine du quotidien
- Un bon niveau d'équipements pour le primaire et le secondaire, mais un territoire en déficit pour les formation post bac
- Un bon niveau d'équipements pour le sport et la culture
- Globalement, un bon niveau d'équipements et de services, mais concentré
- Une part de surface couverte en 4G supérieure à la moyenne nationale
- · Un taux de raccordement à la fibre inférieur à la moyenne nationale
- Une mobilité dominée par la voiture particulière
- · Une offre de transports en commun et de TAD limitée et fragile
- Une trame bleue comme artère du territoire
- Une forêt, des milieux semi-naturels omniprésents
- · Des sites remarquables reconnus par de nombreux périmètres, mais peu de protection forte
- Une consommation d'ENAF élevée et en augmentation
- Une consommation d'ENAF liée à l'habitat et à l'économie
- · Un modèle d'aménagement encore dominé par les logiques d'extension
- Des émissions de GES en équivalent CO2 par habitant supérieures à la moyenne nationale
- · Le routier, des déchets et l'agriculture ; principaux secteurs des émissions de GES
- Une ressource en eau qui se fragilise face à l'évolution du climat
- · Une production d'énergie forte, mais qui bénéficie peu au territoire
- Un territoire à risque et des risques qui s'accentuent du fait du réchauffement climatique





Les questionnements que génère le portrait de territoire

- Un territoire composé majoritairement de communes rurales...
- ... et d'espaces très peu denses..
- mais une population fortement polarisée par les villes et notamment Sisteron
- Un territoire qui s'inscrit principalement dans 2 zones d'emploi spécialisées dans le tourisme.
 - ... et qui s'organise autour de 3 bassins de vie
- Une dispersion de l'habitat et une concentration des emplois
- Une majorité d'actifs qui travaillent à l'intérieur du périmètre communautaire
- Une évolution de la population positive portée par le solde migratoire
- Une population plus âgée que l'ensemble des moyennes (nationale, régionales, départementales)
 Une vieillissement de la population qui s'accélère
- Des dynamiques démographiques différentes selon les communes
- Une surreprésentation des ménages sans enfants et notamment des ménages composés d'une seule personne
- Une taille moyenne des ménages inférieure à la moyenne nationale
- Une part des + de 75 ans vivant seuls légèrement supérieure à la moyenne nationale
- Une surreprésentation des retraités et une sous-représentation des cadres et professions intellectuelles supérieures
- Une sous-représentation des diplômés de l'enseignement supérieur
- Des taux de chômage élevés chez les non-diplômés
- Une population socialement homogène, mais des revenus inférieurs à la moyenne nationale
- Une part des revenus d'activité très inférieure à la moyenne nationale
- Des taux de pauvreté supérieurs aux movennes nationales
- · Une concentration des populations en difficulté dans les villes
- Une population davantage exposée à l'emploi précaire et au temps partiel
- Un territoire équilibré en emplois/actifs (moins de 25 % des EPCI en France)...
- mais une évolution négative de l'emploi depuis 2018.
- ... et un taux de création d'entreprises inférieur à la moyenne nationale
- Une majorité d'emplois dans le tertiaire et une surreprésentation de l'emploi dans l'agriculture
- Une économie dominée par les activités présentielles
- · Des activités présentielles qui constituent le premier gisement d'emplois nouveaux
- Une majorité d'établissements de petite taille
- · L'agriculture, un moteur économique sur l'ensemble du territoire
- Une offre commerciale étoffée, mais concentrée sur quelques pôles...
- ... des taux de vacance élevés dans le commerce de centre ville... et une concurrence non négligeable des GMS
- Un potentiel touristique important
- Une réponse aux besoins des acteurs encore largement dominée par la zone dédiée

Un questionnement sur

- <u>L'organisation de la mobilité</u> dans un territoire peu dense et extrêmement dépendant de la voiture particulière
- <u>Le développement d'une offre de</u>
 <u>mobilité alternative</u> à la voiture
 particulière notamment auprès des
 populations jeunes et des populations
 âgées
- La promotion d'un <u>aménagement</u> <u>moins générateur de mobilité</u>

- 50 % des résidences principales concentrées dans 3 communes
- · Une surreprésentation de la maison individuelle, des résidences secondaires et des logements vacants
- Une évolution du parc qui ne suit pas l'évolution de la taille des ménages
- Une surreprésentation des propriétaires
- Près de 2 logements nouveaux pour 1 habitant supplémentaire entre 2008 et 2019
- Une consommation foncière par logement qui reste élevée
- Une augmentation importante du logement vacant
- Une vacance qui risque de s'accroître fortement du fait des dispositions de la loi Climat et Résilience
- Une évolution modérée du nombre de logements sociaux
- · Mais une demande faible notamment par rapport à certains territoires voisins
- Un taux d'équipements en commerce supérieur à la moyenne nationale
- · Un déficit s'agissant de l'accès à la médecine du quotidien
- Un bon niveau d'équipements pour le primaire et le secondaire, mais un territoire en déficit pour les formation post bac
- Un bon niveau d'équipements pour le sport et la culture
- Globalement, un bon niveau d'équipements et de services, mais concentré
- · Une part de surface couverte en 4G supérieure à la moyenne nationale
- Un taux de raccordement à la fibre inférieur à la moyenne nationale
- Une mobilité dominée par la voiture particulière
- Une offre de transports en commun et de TAD limitée et fragile
- · Une trame bleue comme artère du territoire
- Une forêt, des milieux semi-naturels omniprésents
- · Des sites remarquables reconnus par de nombreux périmètres, mais peu de protection forte
- Une consommation d'ENAF élevée et en augmentation
- Une consommation d'ENAF liée à l'habitat et à l'économie
- · Un modèle d'aménagement encore dominé par les logiques d'extension
- Des émissions de GES en équivalent CO2 par habitant supérieures à la moyenne nationale
- · Le routier, des déchets et l'agriculture ; principaux secteurs des émissions de GES
- Une ressource en eau qui se fragilise face à l'évolution du climat
- · Une production d'énergie forte, mais qui bénéficie peu au territoire
- Un territoire à risque et des risques qui s'accentuent du fait du réchauffement climatique





Les questionnements que génère le portrait de territoire

- Un territoire composé maioritairement de communes rurales...
- · ... et d'espaces très peu denses.
- mais une population fortement polarisée par les villes et notamment Sisteron
- Un territoire qui s'inscrit principalement dans 2 zones d'emploi spécialisées dans le tourisme..
- ... et qui s'organise autour de 3 bassins de vie
- · Une dispersion de l'habitat et une concentration des emplois
- Une majorité d'actifs qui travaillent à l'intérieur du périmètre communautaire
- Une évolution de la population positive portée par le solde migratoire
- Une population plus âgée que l'ensemble des movennes (nationale, régionales, départementales)
- Une vieillissement de la population qui s'accélère
- Des dynamiques démographiques différentes selon les communes
- Une surreprésentation des ménages sans enfants et notamment des ménages composés d'une seule personne
- Une taille moyenne des ménages inférieure à la moyenne nationale
- Une part des + de 75 ans vivant seuls légèrement supérieure à la moyenne nationale
- Une surreprésentation des retraités et une sous-représentation des cadres et professions intellectuelles supérieures
- · Une sous-représentation des diplômés de l'enseignement supérieur
- Des taux de chômage élevés chez les non-diplômés
- · Une population socialement homogène, mais des revenus inférieurs à la moyenne nationale
- Une part des revenus d'activité très inférieure à la moyenne nationale
- Des taux de pauvreté supérieurs aux movennes nationales
- Une concentration des populations en difficulté dans les villes
 Une population davantage exposée à l'emploi précaire et au temps partiel
- Un territoire équilibré en emplois/actifs (moins de 25 % des EPCI en France)...
- mais une évolution négative de l'emploi depuis 2018...
- ... et un taux de création d'entreprises inférieur à la moyenne nationale
- Une majorité d'emplois dans le tertiaire et une surreprésentation de l'emploi dans l'agriculture
- Une économie dominée par les activités présentielles
- Des activités présentielles qui constituent le premier gisement d'emplois nouveaux
- Une majorité d'établissements de petite taille
- L'agriculture, un moteur économique sur l'ensemble du territoire
- Une offre commerciale étoffée, mais concentrée sur quelques pôles...
- ... des taux de vacance élevés dans le commerce de centre ville... et une concurrence non négligeable des GMS
- Un potentiel touristique important
- · Une réponse aux besoins des acteurs encore largement dominée par la zone dédiée

Un questionnement sur :

- La capacité du territoire à maintenir son dynamisme économique
- La capacité du territoire à <u>disposer</u>
 <u>d'une main d'œuvre suffisante</u> au regard des besoins des entreprises
- <u>La capacité du territoire à offrir des</u>
 <u>opportunités d'emploi</u> adaptés aux
 qualifications locales
- La capacité du territoire à <u>favoriser la</u> réussite éducative de ses jeunes

- 50 % des résidences principales concentrées dans 3 communes
- · Une surreprésentation de la maison individuelle, des résidences secondaires et des logements vacants
- Une évolution du parc qui ne suit pas l'évolution de la taille des ménages
- Une surreprésentation des propriétaires
- Près de 2 logements nouveaux pour 1 habitant supplémentaire entre 2008 et 2019
- Une consommation foncière par logement qui reste élevée
- Une augmentation importante du logement vacant
- Une vacance qui risque de s'accroître fortement du fait des dispositions de la loi Climat et Résilience
- · Une évolution modérée du nombre de logements sociaux
- Mais une demande faible notamment par rapport à certains territoires voisins
- Un taux d'équipements en commerce supérieur à la moyenne nationale
- · Un déficit s'agissant de l'accès à la médecine du quotidien
- Un bon niveau d'équipements pour le primaire et le secondaire, mais un territoire en déficit pour les formation post bac
- Un bon niveau d'équipements pour le sport et la culture
- · Globalement, un bon niveau d'équipements et de services, mais concentré
- · Une part de surface couverte en 4G supérieure à la moyenne nationale
- Un taux de raccordement à la fibre inférieur à la moyenne nationale
- · Une mobilité dominée par la voiture particulière
- · Une offre de transports en commun et de TAD limitée et fragile
- · Une trame bleue comme artère du territoire
- · Une forêt, des milieux semi-naturels omniprésents
- · Des sites remarquables reconnus par de nombreux périmètres, mais peu de protection forte
- Une consommation d'ENAF élevée et en augmentation
- · Une consommation d'ENAF liée à l'habitat et à l'économie
- Un modèle d'aménagement encore dominé par les logiques d'extension
- Des émissions de GES en équivalent CO2 par habitant supérieures à la moyenne nationale
- · Le routier, des déchets et l'agriculture ; principaux secteurs des émissions de GES
- Une ressource en eau qui se fragilise face à l'évolution du climat
- · Une production d'énergie forte, mais qui bénéficie peu au territoire
- Un territoire à risque et des risques qui s'accentuent du fait du réchauffement climatique





Les questionnements que génère le portrait de territoire

- Un territoire composé majoritairement de communes rurales...
- · ... et d'espaces très peu denses.
- mais une population fortement polarisée par les villes et notamment Sisteron
- Un territoire qui s'inscrit principalement dans 2 zones d'emploi spécialisées dans le tourisme...
- ... et qui s'organise autour de 3 bassins de vie
- Une dispersion de l'habitat et une concentration des emplois
- Une majorité d'actifs qui travaillent à l'intérieur du périmètre communautaire
- Une évolution de la population positive portée par le solde migratoire
- Une population plus âgée que l'ensemble des movennes (nationale, régionales, départementales)
- Une vieillissement de la population qui s'accélère
- Des dynamiques démographiques différentes selon les communes
- Une surreprésentation des ménages sans enfants et notamment des ménages composés d'une seule personne
- Une taille moyenne des ménages inférieure à la moyenne nationale
- Une part des + de 75 ans vivant seuls légèrement supérieure à la moyenne nationale
- Une surreprésentation des retraités et une sous-représentation des cadres et professions intellectuelles supérieures
- · Une sous-représentation des diplômés de l'enseignement supérieur
- Des taux de chômage élevés chez les non-diplômés
- Une population socialement homogène, mais des revenus inférieurs à la moyenne nationale
- · Une part des revenus d'activité très inférieure à la moyenne nationale
- Des taux de pauvreté supérieurs aux movennes nationales
- Une concentration des populations en difficulté dans les villes
- Une population davantage exposée à l'emploi précaire et au temps partiel
- Un territoire équilibré en emplois/actifs (moins de 25 % des EPCI en France)...
- mais une évolution négative de l'emploi depuis 2018.
- ... et un taux de création d'entreprises inférieur à la moyenne nationale
- Une majorité d'emplois dans le tertiaire et une surreprésentation de l'emploi dans l'agriculture
- Une économie dominée par les activités présentielles
- Des activités présentielles qui constituent le premier gisement d'emplois nouveaux
- Une maiorité d'établissements de petite taille
- · L'agriculture, un moteur économique sur l'ensemble du territoire
- Une offre commerciale étoffée, mais concentrée sur quelques pôles...
 ... des taux de vacance élevés dans le commerce de centre ville... et une concurrence non négligeable
- Un potentiel touristique important
- Une réponse aux besoins des acteurs encore largement dominée par la zone dédiée

Un questionnement sur :

- Comment le territoire se saisit-il de la question environnementale ?
- Comment le territoire préserve--t-il ses ressources et son capital environnemental ?
- Quel modèle d'organisation et d'aménagement du territoire permettant de préserver le capital environnemental?
- Comment inscrire le territoire dans la double trajectoire ZEN et ZAN ?

- 50 % des résidences principales concentrées dans 3 communes
- Une surreprésentation de la maison individuelle, des résidences secondaires et des logements vacants
- Une évolution du parc qui ne suit pas l'évolution de la taille des ménages
- Une surreprésentation des propriétaires
- · Près de 2 logements nouveaux pour 1 habitant supplémentaire entre 2008 et 2019
- Une consommation foncière par logement qui reste élevée
- Une augmentation importante du logement vacant
- Une vacance qui risque de s'accroître fortement du fait des dispositions de la loi Climat et Résilience
- · Une évolution modérée du nombre de logements sociaux
- Mais une demande faible notamment par rapport à certains territoires voisins
- Un taux d'équipements en commerce supérieur à la moyenne nationale
- · Un déficit s'agissant de l'accès à la médecine du quotidien
- Un bon niveau d'équipements pour le primaire et le secondaire, mais un territoire en déficit pour les formation post bac
- Un bon niveau d'équipements pour le sport et la culture
- Globalement, un bon niveau d'équipements et de services, mais concentré
- · Une part de surface couverte en 4G supérieure à la moyenne nationale
- Un taux de raccordement à la fibre inférieur à la moyenne nationale
- Une mobilité dominée par la voiture particulière
- · Une offre de transports en commun et de TAD limitée et fragile
- · Une trame bleue comme artère du territoire
- · Une forêt, des milieux semi-naturels omniprésents
- Des sites remarquables reconnus par de nombreux périmètres, mais peu de protection forte
- Une consommation d'ENAF élevée et en augmentation
- Une consommation d'ENAF liée à l'habitat et à l'économie
- Un modèle d'aménagement encore dominé par les logiques d'extension
- Des émissions de GES en équivalent CO2 par habitant supérieures à la moyenne nationale
- Des emissions de GES en equivalent CO2 par nabitant superieures à la moyenne nationale
- Le routier, des déchets et l'agriculture ; principaux secteurs des émissions de GES
- Une ressource en eau qui se fragilise face à l'évolution du climat
- Une production d'énergie forte, mais qui bénéficie peu au territoire
- Un territoire à risque et des risques qui s'accentuent du fait du réchauffement climatique





Etape 2 : l'écoute des parties prenantes

Élaboration d'un portrait du territoire

Écoute des parties prenantes

Définition
de la vision
de l'évolution
souhaitée
du territoire

Élaboration
d'un diagnostic
et mise
en lumière
des enjeux

Mise en débat des enjeux et définition des objectifs stratégiques Analyse des politiques publiques existantes

Définition
des politiques
à conforter,
à créer,
à questionner

Réflexion sur les **échelles pertinentes** de déploiement des politiques

Mise
en adéquation
des priorités
et des allocations
de ressources



Les principaux enseignement de la phase d'écoute

La population

Des pratiques qui dessinent une hiérarchie territoriale claire

- Sisteron, une ville ressource polarisant une très grande partie du territoire communautaire
- Une polarité intermédiaire : Laragne
- Une influence plus limitée de Serres
- Une faible dépendance aux territoires extérieurs sauf pour les soins spécialisés et les achats d'équipements
- Une influence de GAP sur une partie du territoire

Une qualité de vie liée aux atouts naturels du territoire

Les atouts du territoire

- La nature, l'environnement, les paysages
- Le calme, la tranquillité
- Le climat

Les handicaps du territoire

- L'insuffisance de l'offre de soins
- La dépendance à la voiture et la faiblesse des modes alternatifs
- Des difficultés pour se loger
- Des difficultés pour trouver un travail pour certaines catégories de population

Des attentes structurées autour de 4 thèmes principaux

Environnement

La préservation de l'environnement, des ressources et de la biodiversité

Services

- Le développement de l'offre de soins de proximité
- Le développement des services liés au vieillissement
- Le développement des actions en faveur de la ieunesse

Mobilité

- Le développement des TC
- Le développement des infrastructures pour les modes doux

Logement

- La diversification de l'offre de logement
- Le développement d'une offre de logement accessible

Emploi

- L'accompagnement des entreprises et les actions en faveur de l'emploi
- La préservation de l'activité agricole



Les principaux enseignement de la phase d'écoute

Les acteurs socio-économiques

Une bonne dynamique, mais un développement concentré

- Globalement, une trajectoire économique du territoire plutôt favorable
- Mais un développement fortement concentré à Sisteron et sur sa zone d'activité
- Des **concurrences internes** qui n'ont pas disparu
- Hors Sisteron, une trajectoire moins favorable
- Des interrogations sur la capacité de certaines parties du territoire à se développer compte tenu de leur isolement

Malgré le dynamisme, des freins importants au développement économique

- L'accessibilité du territoire qui peut entraîner des pertes de compétitivité
- Un manque de solutions alternatives à la voiture pour les salariés
- Les difficultés à trouver de la main-d'œuvre
- Le ZAN et la difficulté des populations à accepter les contraintes du développement

Un préalable au développement : être en capacité d'accueillir les salariés

- La préservation de l'environnement, pilier de la qualité de vie du territoire
- Des services pour faciliter la vie quotidienne des salariés
- La question cruciale du logement notamment pour les jeunes

Diversifier l'économie pour augmenter la résilience du territoire

- 3 piliers à conforter...
- Adapter l'agriculture au changement climatique et à la protection des ressources
- Développer le tourisme 4 saisons
- Trouver un équilibre entre commerce de zone et de proximité
- Améliorer l'équipement numérique
- Accompagner le développement des entreprises locales
- Faire venir de nouvelles entreprises

L'intercommunalité, un acteur clé du développement économique

- Valoriser et promouvoir le territoire
- Accompagner les acteurs du territoire et faciliter la mise en réseau
- Créer le contexte le plus favorable au développement du territoire (habitat, mobilité, services)



Les principaux enseignement de la phase d'écoute

Les élus

Un territoire qui est à un tournant

Dépasser les contraintes

- Une grande diversité géographique et la nécessité de faire de cette diversité une richesse
- Un territoire très étendu et la nécessité de faire de la taille un levier
- Une fusion subie et la nécessité de partager une vision et un projet communs

Accompagner les mutations

- Un territoire enclavé et une mobilité contrainte
- Une économie fragile et des freins au développement
- Des déséquilibres qui s'accroissent entre les parties du territoire
- Des **évolutions socio-démographiques** (vieillissement...) qui révèlent des manques d'équipements et de services (santé...)

Structurer l'action publique

- Utiliser le Projet de Territoire pour franchir une étape et mettre en mouvement le territoire
- Partager une vision commune de la relation EPCI-Communes
- La nécessité de faire des choix
- La nécessité de se professionnaliser

Une volonté partagée de renforcer l'attractivité sans déstabiliser le territoire

L'emploi

- Faire des opportunités d'emploi offertes un levier de l'attractivité résidentielle
- Développer des opportunités d'emploi adaptées aux qualifications locales

Le tourisme

 Faire du tourisme un levier de développement du territoire, mais promouvoir un tourisme raisonné

L'agriculture

 Anticiper les impacts du changement climatique et de la raréfaction des ressources sur l'activité agricole et l'élevage

La mobilité

 Développer une offre de mobilité alternative pour les publics contraints (jeunes, personnes âgées...)

L'environnement

- Protéger la ressource en eau, organiser la gouvernance de la ressource
- Diminuer la consommation énergétique et développer les énergies renouvelables

Une stratégie qui doit concerner toutes les parties du territoire et éviter la désertification de certaines parties

Revitaliser les centres-bourgs, équilibrer l'offre de logement et mailler le territoire en matière d'équipements et de services



Etape 3 : la définition de la vision

Élaboration d'un portrait du territoire

Écoute des parties prenantes

Définition
de la vision
de l'évolution
souhaitée
du territoire

Élaboration
d'un diagnostic
et mise
en lumière
des enjeux

Mise en débat des enjeux et définition des objectifs stratégiques Analyse des politiques publiques existantes

Définition
des politiques
à conforter,
à créer,
à questionner

Réflexion sur les **échelles pertinentes** de déploiement des politiques

Mise
en adéquation
des priorités
et des allocations
de ressources



La vision de l'évolution souhaitée du territoire

Les éléments qui ressortent des débats

Ce qui distingue le territoire ...

La qualité de vie



Les éléments qui ressortent des débats

Une qualité de vie fruit d'un compromis et d'un équilibre entre...

La nature et l'environnement La beauté des paysages L'ensoleillement, le climat

La qualité de vie

Le niveau de services

La tranquillité, la sécurité

Les associations, le lien social



La vision de l'évolution souhaitée du territoire

Les éléments qui ressortent des débats

Même si...

La nature et l'environnement
La beauté des paysages
L'ensoleillement, le climat

La qualité de vie

Des déséquilibres qui s'accroissent au sein du territoire Le niveau de services

Un développement et une répartition des services concentrés dans la vallée et les communes les plus importantes

La tranquillité, la sécurité Les associations, le lien social





Des inquiétudes quant à l'évolution du territoire...

La crainte d'une perte d'attractivité La nature et l'environnement Un vieillissement qui s'accélère La beauté des paysages La difficulté à conserver L'ensoleillement, le climat les jeunes

La qualité de vie un développement et une répartition des services concentrés

Des déséquilibres qui s'accroissent au sein du territoire

Le niveau de services

dans la vallée et les communes les plus importantes

La tranquillité, la sécurité

Des difficultés pour se déplacer Les associations, le lien social Des difficultés pour se soigner Des difficultés pour se loger





Les ambitions exprimées.

« faire territoire »

La crainte d'une perte d'attractivité

La nature et l'environnement

Un vieillissement qui s'accélère

La beauté des paysages La difficulté à conserver

dans la vallée et les communes

les plus importantes

Ne pas abandonner les parties

La qualité de vie Un développement et une répartition des services concentrés

L'ensoleillement, le climat les jeunes

Des déséquilibres qui Le niveau de services

rurales s'accroissent au sein du

La tranquillité, la sécurité

Des difficultés pour se déplacer Les associations, le lien social

Des difficultés pour se soigner

Des difficultés pour se loger

Concilier attractivité et préservation



Étape 4 : la formulation du diagnostic et la mise évidence des enjeux

Définition de la vision de l'évolution Réflexion Analyse souhaitée sur les **échelles** Élaboration des politiques du territoire pertinentes d'un portrait Mise en débat publiques du territoire de déploiement des des enjeux existantes politiques et définition Élaboration Écoute des objectifs Mise d'un diagnostic Définition des parties stratégiques en adéquation et mise des politiques prenantes des priorités en lumière à conforter, et des allocations des enjeux à créer, de ressources à questionner



L'analyse SWOT du territoire

Points forts

- L'attractivité résidentielle du territoire
- L'équilibre fonctionnel « habitat/emplois »
- Le haut niveau d'équipements et de services
- La qualité de l'environnement et des paysages
- Une centralité et des polarités qui structurent le territoire

Points faibles

- Un territoire en partie enclavé
- Un territoire très dépendant de la voiture
- · Une offre de soins du quotidien insuffisante
- Un territoire qui offre peu d'opportunités pour les jeunes
- Des sous-parties du territoire en déprise
- L'éloignement d'une partie de la population des équipements et services
- Un taux de pauvreté important et des jeunes insuffisamment formés

Opportunités

Menaces

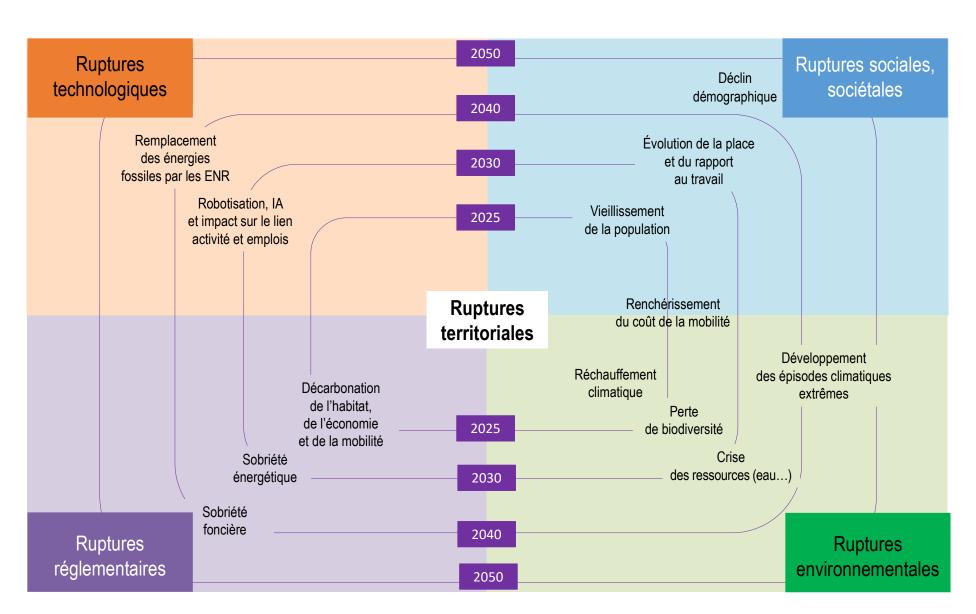
Le vieillissement de la population

- La capacité du territoire à attirer des ménages et à capter des revenus
- Les opportunités de création d'emplois dans l'économie résidentielle
- Un territoire qui globalement a su préserver son capital environnemental et sa qualité de vie
- Une armature ferroviaire qui offre des opportunités de développement d'une mobilité alternative

- · Le déséquilibre générationnel qui s'accentue
- Un modèle d'aménagement qui met en tension les ressources du territoire (foncier, eau...)
- Des logiques de concurrence interne encore présentes
- Un secteur agricole confronté à de multiples enjeux
- Des difficultés pour les acteurs locaux à trouver de la maind'œuvre
- Une production de logements insuffisante et de plus en plus décalée avec la demande et les besoins
- Une augmentation forte de la vacance



Les changements de contexte et les ruptures à anticiper



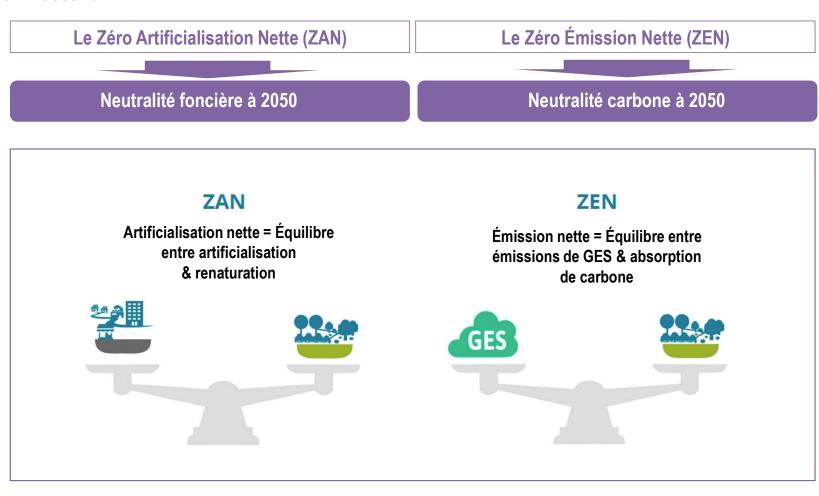


Les changements de contexte et les ruptures à anticiper

L'obligation d'inscrire le territoire dans la double trajectoire de la neutralité foncière et de la neutralité carbone

La loi du 22 août 2021

L'obligation d'inscrire les territoires dans une double trajectoire







L'obligation d'inscrire le territoire dans la double trajectoire de la neutralité foncière et de la neutralité carbone

La loi du 22 août 2021

Le Zéro Artificialisation Nette (ZAN)

Le Zéro Émission Nette (ZEN)

L'obligation d'inscrire les territoires dans une double trajectoire

... un horizon à 2050, mais des échéances à très court terme.

Neutralité foncière à 2050

Lutte contre l'artificialisation des sols :

- Division par 2 de la consommation d'Espaces Naturels et Forestiers entre 2021 et 2030 avec possibilité de territorialisation et comptabilisation de la renaturation
- Obligation de modification des documents d'urbanisme sous peine d'inconstructibilité des zones AU :

SRADDET: 22/11/24SCoT: 22/02/2027

PLU I, PLU, cartes communales : 22/02/2028

- Pour la période 2021-2030, une surface minimale de 1 ha de consommation garantie à toutes les communes qui disposent d'un document prescrit avant le 22 août 2026
- Obligation de définir des objectifs de réduction du rythme d'artificialisation et de tendre vers le ZAN par tranche de 10 ans entre 2031 et 2050

Neutralité carbone à 2050

Lutte contre les passoires thermiques :

Diagnostic de Performance Energétique / G : 2025

DPE / F : 2028DPE / E : 2034

 Au regard de la loi, ces logements seront considérés comme indécents et ne pourront plus être loués. Selon les territoires, c'est entre 40 et 50 % du parc.

<u>Diminution des GES liés aux transports :</u>

- Obligation de mise en place d'un ZFE-m dans l'ensemble des agglomérations de plus de 150 000 habitants d'ici 2025 soit 43 ZFE contre seulement 11 aujourd'hui.
- Interdiction de vente des véhicules de plus de 95 g/CO₂/km en 2030.



Les changements de contexte et les ruptures à anticiper

L'obligation d'inscrire le territoire dans la double trajectoire de la neutralité foncière et de la neutralité carbone

La loi du 22 août 2021

Le Zéro Artificialisation Nette (ZAN)

Le Zéro Émission Nette (ZEN)

L'obligation d'inscrire les territoires dans une double

Neutralité foncière à 2050

| 4.4 | 4 | | 4 * | e. | | | | 4 = | | | | | |
|------------|------|----|------|----|------|-----|-------------|-----|---|-----|------|---|--|
| LIITTA AAK | A+VA | 11 | OPPL | • | - | 10 | വ | HAN | - | | 00 | _ | |
| Lutte cor | | | 4111 | ш | шлан | 100 | <i>a</i> 11 | | | 125 | 5011 | - | |
| | | | | | | | | | | | | | |

| ^{ti} Résidences principales | | | DPE G & F | DPE E | |
|--------------------------------------|--------|---------|-----------|-------|---|
| Avant 1919 | 2 286 | 35 % | 800 | | 3 |
| 1919-1945 | 868 | 19,80 % | 172 | | |
| 1946-1970 | 2 626 | 26,40 % | 693 | 22 % | |
| 1971-1990 | 3 140 | 13,90 % | 436 | ZZ % | |
| n 1991-2005 | 1 900 | 3,40 % | 65 | | 3 |
| 2006-aujourdhui | 1 449 | 1,50 % | 22 | | |
| a | | | 2 188 | 2 699 | |
| Total | 12 269 | | 4 8 | 87 | |
| | | | 39,8 | 3 % | |

- Pour la période 2021-2030, une surface minimale de 1 ha de consommation garantie à toutes les communes qui disposent d'un document prescrit avant le 22 août 2026
- Obligation de définir des objectifs de réduction du rythme d'artificialisation et de tendre vers le ZAN par tranche de 10 ans entre 2031 et 2050

Neutralité carbone à 2050

Lutte contre les passoires thermiques :

Diagnostic de Performance Energétique / G : 2025

DPE / F: 2028DPE / E: 2034

 Au regard de la loi, ces logements seront considérés comme indécents et ne pourront plus être loués. Selon les territoires, c'est entre 40 et 50 % du parc.

<u>Diminution des GES liés aux transports :</u>

- Obligation de mise en place d'un ZFE-m dans l'ensemble des agglomérations de plus de 150 000 habitants d'ici 2025 soit 43 ZFE contre seulement 11 aujourd'hui.
- Interdiction de vente des véhicules de plus de 95 g/CO₂/km en 2030.



Les changements de contexte et les ruptures à anticiper

L'obligation d'inscrire le territoire dans la double trajectoire de la neutralité foncière et de la neutralité carbone

Qu'est-ce qui est en train de se jouer avec la mise en place du ZAN et du ZEN ?

L'obligation d'inscrire les territoires dans une double trajectoire

La loi Climat et Résilience du 22 août 2021

Le Zéro Artificialisation Nette (ZAN)

Neutralité foncière à 2050

- L'artificialisation des sols constitue le principal facteur de la perte de biodiversité
- La nécessité de préserver les capacités de stockage du carbone des sols
- L'artificialisation des sols limite les capacités d'infiltration des sols et perturbe le cycle de l'eau

Le Zéro Émission Nette (ZEN)

Neutralité carbone à 2050

- ➤ Les émissions humaines de CO₂ constituent la principale cause du dérèglement climatique :
 - Objectif 1 : décarboner la production d'énergie
 - Objectif 2 : réduire de moitié les consommations d'énergie (transports, bâtiments...)
 - Objectif 3 : réduire les émissions non liées à l'énergie (agriculture, industrie...)
 - Objectif 4 : augmenter les puits de carbone (forêts, terres agricoles, technologie de stockage du carbone)

En réalité, ce qui se joue avec le ZEN et le ZAN, c'est :

- La fin du modèle d'aménagement hérité des années 60 (l'urbanisme fonctionnaliste) construit sur une énergie et une mobilité à bas coût, un foncier abondant et peu cher et une logique de spécialisation fonctionnelle des espaces.
- La recherche d'un nouvel équilibre non pas entre « Urbain et Rural », mais entre « Centre et Périphérie » ; problématique qui concerne autant les territoires ruraux que les territoires urbains.



Les changements de contexte et les ruptures à anticiper

L'obligation d'inscrire le territoire dans la double trajectoire de la neutralité foncière et de la neutralité carbone

L'aménagement du territoire actuel, produit de **2 grands processus...**

Mise en œuvre des principes de « l'urbanisme fonctionnaliste »

Un urbanisme au service de la voiture individuelle

Une logique de spécialisation des espaces par usage (zoning)

L'autonomie... politique, financière... mais aussi fonctionnelle

La décentralisation

L'égalité ou le droit au développement de tous les territoires et de toutes les parties des territoires

- La spécialisation et hiérarchie des voies en fonction du type de circulation
- Organisation et **découpage de la ville facilitant l'usage de la voiture**, la rapidité des déplacements et le stockage des véhicules
- La séparation des fonctions et des espaces par usage, principe ordonnateur de la ville moderne :
 - Zones pavillonnaires/grands ensembles
 - Zones commerciales (hypermarchés/mail commercial)
 - Zones industrielles
 - · Zones de loisirs
 - Campus universitaire
- La fin des hiérarchies territoriales et l'avènement du polycentrisme
- La concurrence entre les territoires
- La dilution des équipements et des services
- La concurrence à l'intérieur des territoires (ville et unité urbaine/unité urbaine)



Les changements de contexte et les ruptures à anticiper

L'obligation d'inscrire le territoire dans la double trajectoire de la neutralité foncière et de la neutralité carbone

L'aménagement du territoire actuel, produit de 2 grands processus... avec comme conséquences :

Mise en œuvre des principes de « l'urbanisme fonctionnaliste »

Un urbanisme au service de la voiture individuelle

Une logique de spécialisation des espaces par usage (zoning)

La décentralisation

L'autonomie... politique, financière... mais aussi fonctionnelle

L'égalité ou le droit au développement de tous les territoires et de toutes les parties des territoires La spécialisation et hi

Organisation et décourapidité des déplacement

• La séparation des fo de la ville moderne :

Zones pavillo

• Zones commerciales (hypermaterics/mail commercial

Zones industria

Zones de loisi

Campus unive

La fin des hiérarchie

__

La concurrence entre

La dilution des équir

La concurrence à l'ir

La surconsommation foncière

L'explosion de la mobilité

L'éclatement des fonctions

La déstabilisation des centralités



Les changements de contexte et les ruptures à anticiper

Fermer la parenthèse de l'urbanisme fonctionnaliste

1- Vers un changement radical de modèle d'aménagement

- La fin du zoning et le retour à une logique de mixité fonctionnelle
- La fin du développement de la ville et du village par les franges et le réinvestissement dans les centralités
- La fin de la ville lâche et de l'étalement urbain ; l'intensification urbaine et le développement d'un aménagement des courtes distances

- Redynamiser les centralités (grandes, moyennes, petites...)
- Mixer les fonctions et massifier les équipements et les services
- Redéfinir des hiérarchies territoriales
- Répartir les fonctions, les équipements et services de manière cohérente avec ces hiérarchies



Les changements de contexte et les ruptures à anticiper

Fermer la parenthèse de l'urbanisme fonctionnaliste

2- Vers un changement radical du contenu d'un certain nombre de politiques clés

La politique foncière

- ➤ D'une logique de consommation d'espaces vierges à une logique d'optimisation des espaces déjà bâtis et de renouvellement urbain
- > D'une logique de spéculation foncière à une logique de maîtrise publique du foncier et de dissociation avec le bâti

La politique du logement

- > D'une logique de construction neuve à une logique de réhabilitation du logement vacant
- ➤ D'une logique de primauté de la maison individuelle ou du grand collectif à une **logique de diversification des formes urbaines** répondant à la diversité de demandes tout au long du parcours de vie

La politique économique

- ▶ D'une logique d'aménagement de ZAE en périphérie à une logique de relocalisation dans les centralités des activités économiques compatibles avec l'habitat
- ➤ D'une logique d'artificialisation de terrains vierges à une logique de densification des espaces éco, de mutualisation de certaines fonctions (stationnement) et de réhabilitation des friches économiques

La politique de mobilité

- ➤ D'une logique de surmobilité à une logique de **diminution des besoins de mobilité** via un aménagement des courtes distances
- ▶ D'une logique de mobilité individuelle à une logique de rééquilibrage avec la mobilité collective et surtout les mobilités alternatives



Étape 5 : le questionnement stratégique

Élaboration d'un portrait du territoire

Écoute des parties prenantes

Définition
de la vision
de l'évolution
souhaitée
du territoire

Élaboration
d'un diagnostic
et mise
en lumière
des enjeux

Mise en débat des enjeux et définition des objectifs stratégiques Analyse des politiques publiques existantes

Définition
des politiques
à conforter,
à créer,
à questionner

Réflexion sur les **échelles pertinentes** de déploiement des politiques

Mise
en adéquation
des priorités
et des allocations
de ressources





Une concentration de l'emploi, mais une dilution de l'habitat ;

- ➤ Sisteron-Laragne-Serres concentrent 45 % de la population contre 58 % en 1975
- ➤ Sisteron-Laragne-Serres concentrent 69 % des emplois contre 63 % en 1975

Une consommation foncière qui reste élevée :

de 600 m² d'ENAF consommés pour 1 logement supplémentaire

Un modèle d'aménagement encore dominé par les logiques d'extension :

- > 25 % de la consommation foncière en densification
- > 75 % de la consommation foncière en extension

Une mobilité dominée par la voiture individuelle :

> 78,7 % des déplacements domicile-travail

Des émissions de GES supérieures à la moyenne :

➤ Le routier, premier secteur émetteur de GES (32,74 %)

Des tensions sur la ressource en eau

Une trajectoire qui met en tension le capital environnemental du territoire

Le capital environnemental, premier atout du territoire

Les atouts du territoire selon les habitants :

- La nature, les paysages, l'environnement, le climat
- ➤ Le calme, la tranquillité

Les atouts du territoire selon les acteurs :

La nature, la qualité et la diversité des paysages, le climat

Les atouts du territoire selon les élus :

Une environnement remarquable et préservé

Les attentes prioritaires selon les habitants :

- Le développement de l'offre de soins et de l'offre de mobilité alternative à la voiture
- ➤ La protection de l'environnement et de l'agriculture

Les attentes prioritaires des acteurs :

Un développement raisonné

L'obligation d'inscrire le territoire dans une double trajectoire :

- > Le ZAN : Zéro Artificialisation Nette
- ➤ Le ZNE : Zéro Émission Nette

La volonté exprimée par les élus : renforcer l'attractivité et organiser un développement qui concerne l'ensemble des sous-parties du territoire

- Le modèle actuel est-il compatible avec la préservation du capital environnemental du territoire ?
- Le modèle actuel permettra-t-il au territoire d'être au rendez-vous de la sobriété foncière et de la sobriété énergétique imposées par la Loi ?
- L'ambition d'un développement de l'ensemble des parties du territoire est-elle réaliste à l'heure du ZAN et du ZEN ?
- Quelles inflexions apporter au modèle actuel pour une meilleure prise en compte de la question environnementale?





Un territoire largement polarisé par Sisteron et son aire d'influence

- > 46,9 % des emplois du territoire localisés à Sisteron
- > 50,6 % de la population dans l'aire d'attraction de Sisteron
- > 52,2 % de la population dans le bassin de vie de Sisteron
- Sisteron, seul centre structurant d'équipements et de services du territoire

Des pratiques du territoire par les habitants qui confirment le statut de ville ressource de Sisteron

- Sisteron, une ville ressource pour l'emploi, les courses alimentaires, les achats d'équipements, les soins de proximité, les soins spécialisés et les loisirs
- > Une polarité intermédiaire : Laragne
- Une influence plus limitée de Serres
- > Une faible dépendance aux territoires extérieurs

Pour les acteurs socio-économiques, Sisteron constitue la locomotive du territoire

- ➤ Hors Sisteron, une dynamique entrepreneuriale plus faible
- Des interrogations sur la capacité de certaines parties du territoire à se développer du fait de leur isolement

Des pratiques territoriales qui dessinent une hiérarchie claire

Des élus qui peinent à s'accorder sur la hiérarchie territoriale et à reconnaître la place de Sisteron

Une place de Sisteron qui fait encore débat parmi les élus

- Une difficulté de certains à reconnaître le rôle de ville centre
- Une ville qui n'est pas « centrée » dans le territoire, une ville du 04
- La tentation de mettre Sisteron au même niveau que Laragne et Serres (une polarité parmi 3)

Une hiérarchie territoriale pas nécessairement respectée

- Des dynamiques notamment en termes de croissance de population qui ne respectent pas nécessairement la hiérarchie fonctionnelle
- ➤ La tentation d'un compromis politique plus que fonctionnel

Une attente forte de solidarité territoriale assimilée à un déploiement homogène des équipements et services (égalité des lieux versus égalité des gens et des usages)

Des acteurs socio-économiques qui notent la persistance de logique de concurrence entre les sous-parties du territoire notamment en matière de commerces et d'équipements

Un territoire composé majoritairement de communes rurales et d'espaces peu denses

- Quelle hiérarchie et quelle armature territoriale ? Quel statut pour Sisteron ?
- Quelle **répartition des fonctions**, **des équipements et services** à partir de cette hiérarchie territoriale ?
- Comment le territoire peut-il conforter sa centralité et garantir un accès équitable aux équipements et services ?





Une évolution de la population supérieure à la moyenne des 2 départements de référence

 Une dynamique portée par le solde migratoire (+ 0,91 %/an)

Une production de logements supplémentaires qui est inférieure à l'évolution du nombre de ménages

> 0,99 résidence principale supplémentaire pour 1 ménage supplémentaire entre 2009 et 2020

Une part significative de l'offre de logements absorbée par les résidences secondaires et les meublés touristiques

➤ 21 % du parc constitué par des résidences secondaires contre 9.8 % au niveau national

Une croissance importante de la vacance depuis 2009

Une majorité d'habitants qui considèrent qu'il est difficile de se loger dans le territoire

➤ 48 % des personnes interrogées considèrent qu'il est difficile de se loger dans le territoire

Des acteurs socio-économiques confrontés à des difficultés de recrutement du fait notamment des difficultés de logement Le logement, principal frein au développement du territoire

La conviction des élus que c'est l'attractivité économique qui génère l'attractivité résidentielle Un territoire équilibré entre le nombre d'emplois et le nombre d'actifs même si l'évolution de l'emploi est légèrement négative depuis 10 ans

➤ 104,8 emplois disponibles pour 100 actifs occupés

Des acteurs socio-économiques qui considèrent que la trajectoire du territoire est bonne même si le développement est concentré

Une économie largement construite sur le développement de l'économie présentielle et la captation de revenus et donc sur le maintien d'une bonne dynamique résidentielle

Des stratégies résidentielles des ménages qui s'émancipent de plus en plus de la proximité immédiate de l'emploi

Des élus qui considèrent que l'attractivité du territoire dépend avant tout de son dynamisme économique et de sa capacité à créer des emplois

- « faire des opportunités d'emploi un levier de l'attractivité résidentielle du territoire »
- Une focalisation de l'attention sur l'économie productive (favoriser l'accueil de petites industries...)
- Le territoire est-il réellement confronté à un déficit d'attractivité ?
- Quels sont aujourd'hui les moteurs du développement du territoire ?
- Quelles conditions et quels leviers pour renforcer l'attractivité résidentielle du territoire ?
- Quelles conditions et quels leviers pour renforcer l'attractivité économique du territoire ?



S'agissant de l'équilibre social et générationnel

Un territoire particulièrement exposé au vieillissement de la population

- Une part des + de 60 ans de 36,9 % pour une moyenne nationale de 26,4 % (+ 10,4 points)
- Une forte augmentation des personnes de + de 65 ans entre 2009 et 2020 (+ 1 517 personnes)
- Un phénomène de vieillissement plus marqué dans les Hautes-Alpes et les Alpes de Haute-Provence

Un territoire en déficit sur les classes d'âge des moins de 20 ans et des moins de 30 ans

- Les 0-19 ans représentent 19 % de la population contre 24 % pour la moyenne nationale (- 5 points)
- ➤ Les moins de 30 ans représentent 7,9 % de la population du territoire contre 11,3 % pour la moyenne nationale (- 3,4 points)

Une sous-représentation des diplômés de l'enseignement supérieur

- > 23,4 % de bac +2 pour une moyenne nationale de 30,9 % (-7,5 points)
- > 5,9 % de bac +5 pour une moyenne nationale de 10,6 % (-4,7 points)

Une population socialement homogène, mais un territoire davantage exposé à la pauvreté notamment chez les jeunes

- Un taux moyen de 18 % pour une moyenne de 15 %
- Un taux de pauvreté des moins de 30 ans de 25,7 %

Un territoire qui tend à se déséquilibrer d'un point de vue générationnel

> La volonté exprimée par les élus de ne pas voir le territoire se transformer en territoire résidentiel pour retraités aisés

Un déficit de médecins généralistes

Un indicateur d'Accessibilité Potentielle Localisée (APL) de 3 pour une moyenne nationale de 3,9

Une part des personnes de 75 ans et plus vivant seules (44,9 %) supérieure à la moyenne nationale (42,5 %)

Un parc de logements peu adapté au vieillissement

Un territoire en déficit de formation de l'enseignement supérieur

Un taux de chômage élevé chez les non-diplômés

➤ 24 % pour une moyenne du territoire de 10,5 %

Un territoire qui offre peu d'opportunités pour les jeunes

Un parc de logement peu adapté aux jeunes ménages

Des acteurs économiques confrontés à des difficultés de recrutement et qui pointent la question du logement comme premier facteur explicatif, notamment chez les jeunes

Un territoire qui offre moins d'opportunités d'emploi pour les personnes les plus qualifiées

Certaines parties du territoire en déficit d'équipements numériques et un frein au télétravail

- Comment le territoire anticipe-t-il le vieillissement de la population ?
- Quelles conditions pour que le territoire recouvre de l'attractivité vis à fis des jeunes ?
- Quelle réponses aux situation de pauvreté notamment chez les jeunes ?





La commune, l'échelon de base

- L'échelon de la proximité
- Des communes qui doivent pouvoir continuer à produire des services
- > La nécessité de renforcer les mutualisations horizontales

Une vision partagée de ce que à quoi doit servir l'intercommunalité et de l'articulation avec les communes

- Une intercommunalité au service des communes :
 - Mutualisation et mise en commun de moyens
 - Services et ingénierie aux communes
- Une intercommunalité au service de l'aménagement et du développement du territoire
 - Un rôle d'aménageur
 - Un rôle de développeur

Pour les acteurs socio-économiques, l'intercommunalité, un acteur clé du développement économique

- Créer le contexte le plus favorable au développement économique (habitat, mobilité, services...)
- Accompagner les acteurs éco et faciliter la mise en réseau
- Valoriser et promouvoir le territoire

Une intercommunalité qui aménage, qui développe, qui organise les transitions

Un intercommunalité de services et de solidarité

Pour les élus, un débat sur la répartition des compétences qui n'est pas épuisé

- > Les compétences qui ne font pas débat :
 - Économie, tourisme
 - Gestion des déchets
 - ADS
- Les compétences qui font débat
 - Urbanisme/ PLU I
 - Mobilité

La volonté de « faire territoire » et de « faire communauté »

- Redéfinir des priorités stratégiques, se focaliser là où il est possible d'agir et le faire, revenir à du bon sens
- Utiliser le Projet de Territoire pour franchir une étape et mettre en mouvement le territoire
- Accepter de faire des choix même difficiles, savoir dire non

Une notion de solidarité à clarifier

- Solidarité des lieux (les communes)
- Solidarité des gens
- L'intercommunalité peut-elle être au rendez-vous des services à la population et des investissements structurants que réclament l'aménagement du territoire, le renforcement de l'attractivité et la bifurcation environnementale ?
- Quel partage des rôles entre communes et intercommunalité?
- Comment renforcer les mutualisations horizontales et la coopération entre les communes ?





Vers une première architecture du Projet de Territoire

Mettre en œuvre un modèle d'aménagement plus respectueux de l'environnement, des ressources, des paysages et de la qualité de vie du territoire

Définir une **armature territoriale** au service de la solidarité et de l'équilibre du territoire

Inscrire le territoire dans la double trajectoire du Zéro Artificialisation Nette et du Zéro Émission Nette Mettre en œuvre les grandes politiques garantes de la **protection des ressources du territoire**

- Reconnaitre le rôle spécifique de Sisteron
- Organiser une armature territoriale à 4 niveaux (ville centre, centralités secondaires, communes relais et communes rurales)
- Rééquilibrer les activités commerciales et artisanales entre la périphérie et les centresvilles et centres-villages

- Préserver les espaces agricoles, forestiers et naturels
- Imaginer des formes urbaines moins consommatrices d'espace et réserver l'implantation dans les ZAE aux activités incompatibles avec l'habitat
- Décarboner l'économie, l'habitat et la mobilité
- Développer les énergies renouvelables
- Préserver la capacité de stockage des puits carbone naturels (forêts, sols)

- et organiser la gouvernance de la ressource afin d'assurer sa pérennité
- Renforcer l'assainissement et conditionner l'ouverture à l'urbanisation, à l'acceptabilité des milieux récepteurs
- Poursuivre l'objectif « Territoire Zéro déchets »



Vers une première architecture du Projet de Territoire

Mettre en œuvre un modèle d'aménagement plus respectueux de l'environnement, des ressources, des paysages et de la qualité de vie du territoire

Définir une **armature territoriale** au service de la solidarité et de l'équilibre du territoire

Inscrire le territoire dans la double trajectoire du Zéro Artificialisation Nette et du Zéro Émission Nette Mettre en œuvre les grandes politiques garantes de la **protection des ressources du territoire**

Maintenir l'attractivité résidentielle et économique du territoire

Faire de la politique du logement une politique clé pour l'attractivité du territoire

Maintenir un haut niveau de services et renforcer leur accessibilité

Maintenir le dynamisme économique et **générer des opportunités** d'emploi

- Diversifier l'offre de logements afin de permettre le parcours résidentiel à l'échelle du territoire
- Développer une politique de rénovation/ Réhabilitation/ Reconfiguration et anticiper les effets du ZEN sur la vacance
- Veiller à maintenir une offre de logements abordable notamment pour les jeunes ménages
- Maintenir l'appareil éducatif et les services en faveur de l'enfance et de la petite enfance afin d'être attractif vis-à-vis des jeunes ménages
- Renforcer l'offre de soins de proximité
- Renforcer la présence des services publics en milieu rural

- Adapter l'agriculture aux enjeux environnementaux et favoriser le renouvellement générationnel
- Désaisonnaliser l'activité touristique et favoriser un tourisme 4 saisons
- Développer l'économie présentielle et veiller au maintien de l'équilibre entre commerce de proximité et commerce de zone



Vers une première architecture du Projet de Territoire

Mettre en œuvre un modèle d'aménagement plus respectueux de l'environnement, des ressources, des paysages et de la qualité de vie du territoire

Définir une **armature territoriale** au service de la solidarité et de l'équilibre du territoire

Inscrire le territoire dans la double trajectoire du Zéro Artificialisation Nette et du Zéro Émission Nette Mettre en œuvre les grandes politiques garantes de la **protection des ressources du territoire**

Maintenir l'attractivité résidentielle et économique du territoire

Faire de la politique du logement une politique clé pour l'attractivité du territoire

Maintenir un haut niveau de services et renforcer leur accessibilité

Maintenir le dynamisme économique et **générer des opportunités** d'emploi

Renforcer la cohésion sociale et territoriale

Accompagner le vieillissement de la population

Garantir la place des jeunes dans le territoire et renforcer l'égalité des chances

Lutter contre l'isolement et garantir l'accès à la mobilité des populations les plus fragiles

- Développer un habitat adapté au vieillissement
- Pérenniser les services permettant le maintien à domicile
- Adapter les espaces publics au vieillissement

- Développer les formations supérieures spécialisées
- Favoriser la réussite éducative et l'accès à la formation
- Organiser la mise en relation des jeunes avec les acteurs économiques du territoire
- Développer les **logiques d'itinérance des services** publics et privés
- Accompagner la création de tiers lieux dans les communes relais et les communes rurales
- Répondre à la demande de mobilité alternative et accompagner les nonmobiles



Objectifs Enjeux Orientations Reconnaitre le rôle spécifique de Sisteron Définir une armature territoriale au service de Organiser une armature territoriale à 4 niveaux (ville centre, centralités secondaires, communes relais et communes rurales) la solidarité et de l'équilibre du territoire Rééquilibrer les activités commerciales et artisanales entre la périphérie et les centres-villes et centres-villages Mettre en œuvre un modèle d'aménagement plus Préserver les espaces agricoles, forestiers et naturels respectueux Inscrire le territoire dans la double trajectoire du Imaginer des formes urbaines moins consommatrices d'espace et réserver l'implantation dans les ZAE aux de l'environnement, des ZAN et du ZEN activités incompatibles avec l'habitat ressources, des paysages et de Décarboner l'économie, l'habitat et la mobilité; développer les énergies renouvelable, préserver les puits carbone la qualité de vie du territoire Préserver la ressource en eau et organiser la gouvernance de la ressource afin d'assurer sa pérennité Mettre en œuvre les grandes politiques garantes de la protection des ressources du territoire Renforcer l'assainissement et conditionner l'ouverture à l'urbanisation, à l'acceptabilité des milieux récepteurs Poursuivre l'objectif « Territoire Zéro déchets » Diversifier l'offre de logements afin de permettre le parcours résidentiel à l'échelle du territoire Faire de la politique du logement une politique Développer une politique de Rénovation/ Réhabilitation/Reconfiguration et anticiper les effets du ZEN clé pour l'attractivité du territoire Veiller à maintenir une offre de logements abordable, notamment pour les jeunes ménages Maintenir l'appareil éducatif et les services en faveur de l'enfance et de la petite enfance afin d'être attractif vis-à-vis des jeunes ménages Maintenir l'attractivité Maintenir un haut niveau de services résidentielle et économique du Renforcer l'offre de soins de proximité et renforcer leur accessibilité territoire Renforcer la présence des services publics en milieu rural Adapter l'agriculture aux enjeux environnementaux et favoriser le renouvellement générationnel Maintenir le dynamisme économique et Désaisonnaliser l'activité touristique et favoriser un tourisme 4 saisons générer des opportunités d'emploi Développer l'économie présentielle et veiller au maintien de l'équilibre entre commerce de proximité et commerce de zone Développer un habitat adapté au vieillissement Accompagner le vieillissement de la Pérenniser les services permettant le maintien à domicile population Adapter les espaces publics au vieillissement Développer les formations supérieures spécialisées Renforcer la cohésion sociale et Garantir la place des jeunes dans le territoire et Favoriser la réussite éducative et l'accès à la formation territoriale renforcer l'égalité des chances Organiser la mise en relation des jeunes avec les acteurs économiques du territoire

Lutter contre l'isolement et garantir l'accès

à la mobilité des populations les plus fragiles

Développer les logiques d'itinérance des services publics et privés

Accompagner la création de tiers lieux dans les communes relais et les communes rurales

Répondre à la demande de mobilité alternative et accompagner les non-mobiles



La suite de la démarche

Étape 6 : les politiques publiques et actions en réponse aux enjeux

Définition de la vision de l'évolution Réflexion Analyse souhaitée sur les échelles Élaboration des **politiques** du territoire pertinentes d'un portrait Mise en débat publiques du territoire de déploiement des des enjeux existantes politiques et définition Élaboration Écoute des objectifs Mise d'un diagnostic Définition des parties stratégiques en adéquation et mise des politiques prenantes des priorités en lumière à conforter, et des allocations des enjeux à créer, de ressources à questionner



A créer

Les politiques et actions répondant aux objectifs et enjeux

Existant

- I. Reconnaitre le rôle spécifique de Sisteron
- 2. Organiser une armature territoriale à 4 niveaux (ville centre, centralités secondaires, communes relais et communes rurales)
- 3. Rééquilibrer les activités commerciales et artisanales entre la périphérie et les centres-villes et centres-villages
- 4. Préserver les espaces agricoles, forestiers et naturels
- 5. Imaginer des formes urbaines moins consommatrices d'espace et réserver l'implantation dans les ZAE aux activités incompatibles avec l'habita
- 6. Décarboner l'économie, l'habitat et la mobilité; développer les énergies renouvelable, préserver les puits carbone
- 7. Préserver la ressource en eau et organiser la gouvernance de la ressource afin d'assurer sa pérennité
- Renforcer l'assainissement et conditionner l'ouverture à l'urbanisation, à l'acceptabilité des milieux récepteurs
- 9. Poursuivre l'objectif « Territoire Zéro déchets »
- 10. Diversifier l'offre de logements afin de permettre le parcours résidentiel à l'échelle du territoire
- 11. Développer une politique de Rénovation/ Réhabilitation/Reconfiguration et anticiper les effets du ZEN
- 12. Veiller à maintenir une offre de logements abordable notamment pour les jeunes ménages
- 13. Maintenir l'appareil éducatif et les services en faveur de l'enfance et de la petite enfance afin d'être attractif vis-à-vis des jeunes ménages
- 14. Renforcer l'offre de soins de proximité
- 15. Renforcer la présence des services publics en milieu rural
- 16. Adapter l'agriculture aux enjeux environnementaux et favoriser le renouvellement générationnel
- 17. Désaisonnaliser l'activité touristique et favoriser un tourisme 4 saisons
- 18. Développer l'économie présentielle et veiller au maintien de l'équilibre entre commerce de proximité et commerce de zone
- 19. Développer un habitat adapté au vieillissement
- 20. Pérenniser les services permettant le maintien à domicile
- 21. Adapter les espaces publics au vieillissement
- 22. Développer les formations supérieures spécialisées
- 23. Favoriser la réussite éducative et l'accès à la formation
- 24. Organiser la mise en relation des jeunes avec les acteurs économiques du territoire
- 25. Développer les logiques d'itinérance des services publics et privés
- 26. Accompagner la création de tiers lieux dans les communes relais et les communes rurales
- 27. Répondre à la demande de mobilité alternative et accompagner les non-mobiles

| 4 | |
|------|--|
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| oita | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |



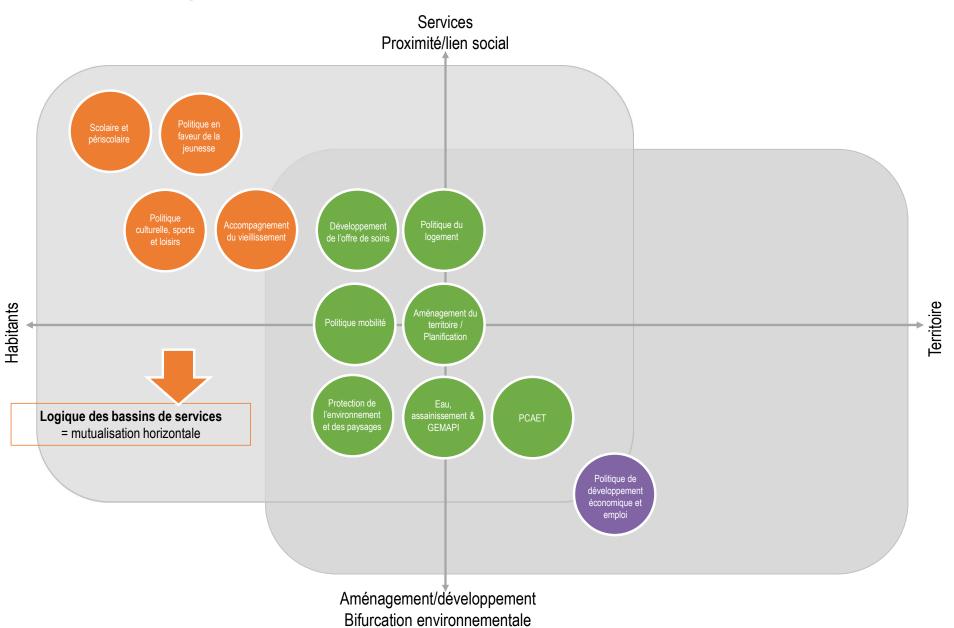
La suite de la démarche

Etape 7 : les échelles de déploiement de l'action publique et la répartition des ressources

Définition de la vision Réflexion de l'évolution Analyse sur les **échelles** souhaitée Élaboration des politiques du territoire pertinentes d'un portrait Mise en débat publiques de déploiement des du territoire des enjeux existantes politiques et définition Élaboration Écoute Mise des objectifs d'un diagnostic Définition des parties en adéquation stratégiques et mise des politiques prenantes des priorités en lumière à conforter, et des allocations des enjeux à créer, de ressources à questionner



Quelle organisation de l'action publique et quelle vocation de l'intercommunalité ?





Mettre en œuvre un modèle d'aménagement plus respectueux de l'environnement, des ressources, des paysages et de la qualité de vie du territoire

Définir une **armature territoriale** au service de la solidarité et de l'équilibre du territoire

Inscrire le territoire dans la double trajectoire du Zéro Artificialisation Nette et du Zéro Émission Nette Mettre en œuvre les grandes politiques garantes de la **protection** des ressources du territoire

Maintenir l'attractivité résidentielle et économique du territoire

Faire de la politique du logement une politique clé pour l'attractivité du territoire

Maintenir un haut niveau de services et renforcer leur accessibilité

Maintenir le dynamisme économique et **générer des opportunités** d'emploi

Renforcer la cohésion sociale et territoriale

Accompagner le vieillissement de la population

Garantir la place des jeunes dans le territoire et renforcer l'égalité des chances

Lutter contre l'isolement et garantir l'accès à la mobilité des populations les plus fragiles

Organiser et coordonner l'action publique locale au service du projet de territoire

Répartir les compétences entre Communes et EPCI dans une logique de bloc communal Développer l'ingénierie communautaire au service des communes

Développer les **coopérations entre communes** dans une logique de bassins de services



Organiser et coordonner l'action publique locale au service du projet de territoire

Répartir les compétences entre Communes et EPCI dans une logique de bloc communal Développer l'ingénierie communautaire au service des communes

Développer les **coopérations entre communes** dans une logique de
bassins de services

- Un EPCI en charge de l'aménagement, du développement du territoire et de la bifurcation environnementale
- Des communes (seules ou groupées) qui assurent l'essentiel des services de proximité
- Un EPCI qui s'appuie sur les communes pour déployer ses politiques publiques

- Une intercommunalité qui « aide les communes à faire »
- Des communes qui développent une offre de services mutualisés dans une logique de bassins de services de proximité



| | _ | | | | | |
|----|-------------|----|------|------------|----|----------|
| ۱. | Reconnaitre | le | rôle | spécifique | de | Sisteron |

- 2. Organiser une armature territoriale à 4 niveaux (ville centre, centralités secondaires, communes relais et communes rurales)
- 3. Rééquilibrer les activités commerciales et artisanales entre la périphérie et les centres-villes et centres-villages
- 4. Préserver les espaces agricoles, forestiers et naturels
- 5. Imaginer des formes urbaines moins consommatrices d'espace et réserver l'implantation dans les ZAE aux activités incompatibles avec l'habita
- 6. Décarboner l'économie, l'habitat et la mobilité; développer les énergies renouvelable, préserver les puits carbone
- 7. Préserver la ressource en eau et organiser la gouvernance de la ressource afin d'assurer sa pérennité
- Renforcer l'assainissement et conditionner l'ouverture à l'urbanisation, à l'acceptabilité des milieux récepteurs
- 9. Poursuivre l'objectif « Territoire Zéro déchets »
- 10. Diversifier l'offre de logements afin de permettre le parcours résidentiel à l'échelle du territoire
- 11. Développer une politique de Rénovation/Réhabilitation/Reconfiguration et anticiper les effets du ZEN
- 12. Veiller à maintenir une offre de logements abordable, notamment pour les jeunes ménages
- 13. Maintenir l'appareil éducatif et les services en faveur de l'enfance et de la petite enfance afin d'être attractif vis-à-vis des jeunes ménages
- 14. Renforcer l'offre de soins de proximité
- 15. Renforcer la présence des services publics en milieu rural
- 16. Adapter l'agriculture aux enjeux environnementaux et favoriser le renouvellement générationnel
- 17. Désaisonnaliser l'activité touristique et favoriser un tourisme 4 saisons
- 18. Développer l'économie présentielle et veiller au maintien de l'équilibre entre commerce de proximité et commerce de zone
- 19. Développer un habitat adapté au vieillissement
- 20. Pérenniser les services permettant le maintien à domicile
- 21. Adapter les espaces publics au vieillissement
- 22. Développer les formations supérieures spécialisées
- 23. Favoriser la réussite éducative et l'accès à la formation
- 24. Organiser la mise en relation des jeunes avec les acteurs économiques du territoire
- 25. Développer les logiques d'itinérance des services publics et privés
- 26. Accompagner la création de tiers lieux dans les communes relais et les communes rurales
- 27. Répondre à la demande de mobilité alternative et accompagner les non-mobiles

| Confidings | Continues in the | confinite is a | Confining |
|------------|------------------|---------------------|--|
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | Contributes | Continues Continues | Continues Contin |